EDGEPOINT

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 17 mars 2023

Norman Tang
Chef des finances
Le 17 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 17 mars 2023

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021

	2022	2021
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	1 878 668 $	1 698 491 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	98 248	173 480
Intérêts et autres débiteurs	6 033	4 094
Dividendes à recevoir	3 333	2 580
Montants à recevoir pour les titres vendus	9 437	28 909
Montants à recevoir pour les parts souscrites	1 753	1 299
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	940	835
Total des actifs	1 998 412 $	1 909 688 $
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	1 302 $	1 905 $
Contrats de change à terme à la juste valeur	916	1 500
Montants à payer pour les titres achetés	75	1 862
Total des passifs	2 293 $	5 267 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 996 119 $	1 904 421 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	710 095 $	697 055 $
Série A(N)	383 841	394 946
Série AT4	870	250
Série A(N)T4	786	204
Série F	526 007	471 765
Série F(N)	323 534	292 284
Série FT4	1 728	204
Série F(N)T4	2 137	204
Série I	47 121	47 509
Nombre de parts en circulation		
Série A	28 441 882	27 797 788
Série A(N)	15 396 614	15 774 037
Série AT4	37 357	10 275
Série A(N)T4	33 705	8 398
Série F	21 108 434	18 843 500
Série F(N)	12 902 141	11 601 844
Série FT4	73 583	8 408
Série F(N)T4	91 231	8 409
Série I	1 854 198	1 860 831
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	24,97 $	25,08 $
Série A(N)	24,93	25,04
Série AT4	23,29	24,29
Série A(N)T4	23,32	24,30
Série F	24,92	25,04
Série F(N)	25,08	25,19
Série FT4	23,48	24,31
Série F(N)T4	23,43	24,31
Série I	25,41	25,53

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Tye Bousada, administrateur

Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	2022	2021
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	24 977 $	19 744 $
Dividendes	2 482	18 268
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	–	6
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 911	(532)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	91 142	121 477
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(13 310)	4 624
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(57 360)	259 271
Total des produits	72 180 $	422 858 $
Charges		
Frais de gestion (note 4)	23 686 $	22 128 $
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 558	2 400
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	770	908
Retenue d'impôts étrangers	752	360
Coûts d'opérations	738	931
Droits de garde	64	50
Frais de comptabilité	57	57
Communications aux porteurs de parts	42	32
Droits de dépôt	41	30
Honoraires d'audit	17	17
Frais juridiques	9	13
Honoraires du comité d'examen indépendant	8	5
Total des charges	28 742 $	26 931 $
Remises sur frais de gestion (note 4)	(201)	(151)
Charges nettes	28 541 $	26 780 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 639 $	396 078 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	11 379 $	143 842 $
Série A(N)	6 382	83 117
Série B	–	1 221
Série B(N)	–	397
Série F	14 884	98 805
Série F(N)	9 049	58 843
Série I	1 686	9 836
Série AT4	24	5
Série A(N)T4	38	4
Série FT4	73	4
Série F(N)T4	124	4
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,40 $	5,34 $
Série A(N)	0,41	5,41
Série B	–	6,70
Série B(N)	–	6,93
Série F	0,74	5,61
Série F(N)	0,73	5,59
Série I	0,91	5,85
Série AT4	1,28	0,50
Série A(N)T4	1,76	0,50
Série FT4	2,33	0,54
Série F(N)T4	2,25	0,54

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en milliers, sauf les nombres de part)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Série A		Série A(N)		Série AT4	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	697 055 $	569 264 $	394 946 $	328 335 $	250 $	– $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 379	143 842	6 382	83 117	24	5
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	147 653	122 775	68 649	70 339	607	245
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	13 722	27 833	8 212	17 075	23	11
Rachat de parts rachetables	(145 217)	(137 487)	(85 920)	(86 417)	(1)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(3 787)	(984)	(2 652)	(731)	(5)	–
Gains en capital	(10 710)	(28 188)	(5 776)	(16 772)	(12)	(11)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(16)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 040	127 791	(11 105)	66 611	620	250
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	710 095 $	697 055 $	383 841 $	394 946 $	870 $	250 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	27 797 788	27 319 770	15 774 037	15 764 319	10 275	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	6 516 044	6 255 112	3 109 208	3 642 060	27 117	10 275
Rachat de parts rachetables	(5 871 950)	(5 777 094)	(3 486 631)	(3 632 342)	(35)	–
Solde à la clôture de l'exercice	28 441 882	27 797 788	15 396 614	15 774 037	37 357	10 275

	Série A(N)T4		Série B		Série B(N)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	204 $	– $	– $	10 038 $	– $	3 999 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	38	4	–	1 221	–	397
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	647	200	–	265	–	133
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	24	9	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(93)	–	–	(11 524)	–	(4 529)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(4)	–	–	–	–	–
Gains en capital	(12)	(9)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(18)	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	582	204	–	(10 038)	–	(3 999)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	786 $	204 $	– $	– $	– $	– $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 398	–	–	478 807	–	189 857
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	29 331	8 398	–	11 740	–	6 011
Rachat de parts rachetables	(4 024)	–	–	(490 547)	–	(195 868)
Solde à la clôture de l'exercice	33 705	8 398	–	–	–	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en milliers, sauf les nombres de part)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Série F		Série F(N)		Série FT4	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	471 765 $	366 162 $	292 284 $	207 821 $	204 $	– $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 884	98 805	9 049	58 843	73	4
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	128 196	112 927	75 818	71 161	1 536	200
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	13 432	21 470	8 651	14 064	14	10
Rachat de parts rachetables	(85 852)	(101 493)	(51 909)	(43 414)	(32)	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(8 459)	(4 225)	(5 476)	(2 711)	(17)	(1)
Gains en capital	(7 959)	(21 881)	(4 883)	(13 480)	(26)	(9)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(24)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	54 242	105 603	31 250	84 463	1 524	204
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	526 007 $	471 765 $	323 534 $	292 284 $	1 728 $	204 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	18 843 500	17 546 064	11 601 844	9 896 157	8 408	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	5 748 895	5 576 604	3 404 190	3 505 527	66 587	8 408
Rachat de parts rachetables	(3 483 961)	(4 279 168)	(2 103 893)	(1 799 840)	(1 412)	–
Solde à la clôture de l'exercice	21 108 434	18 843 500	12 902 141	11 601 844	73 583	8 408

	Série F(N)T4		Série I		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	204 $	– $	47 509 $	27 715 $	1 904 421 $	1 513 334 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	124	4	1 686	9 836	43 639	396 078
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	1 943	200	6 418	11 195	431 467	389 640
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	25	10	1 452	2 413	45 555	82 895
Rachat de parts rachetables	(51)	–	(8 057)	(683)	(377 132)	(385 547)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(27)	(1)	(1 173)	(759)	(21 600)	(9 412)
Gains en capital	(33)	(9)	(714)	(2 208)	(30 125)	(82 567)
Remboursement de capital	(48)	–	–	–	(106)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 933	204	(388)	19 794	91 698	391 087
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 137 $	204 $	47 121 $	47 509 $	1 996 119 $	1 904 421 $
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 409	–	1 860 831	1 302 571		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	85 051	8 409	318 428	585 819		
Rachat de parts rachetables	(2 229)	–	(325 061)	(27 559)		
Solde à la clôture de l'exercice	91 231	8 409	1 854 198	1 860 831		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Tableau des flux de trésorerie (en milliers)
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 639 $	396 078 $
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 911)	532
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(91 142)	(121 477)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	13 310	(4 624)
Variation du (profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	57 360	(259 271)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 939)	(502)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(753)	(980)
Achats de placements	(674 729)	(593 758)
Produit de la vente de placements	545 331	601 809
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(13 310)	4 624
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(124 144) $	22 431 $
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(6 276) $	(9 084) $
Produit de l'émission de parts rachetables	431 012	390 101
Montant versé au rachat de parts rachetables	(377 735)	(386 464)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	47 001 $	(5 447) $
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(77 143) $	16 984 $
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 911	(532)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	173 480	157 028
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	98 248 $	173 480 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	95 154 $	141 994 $
Placements à court terme	3 094	31 486
	98 248 $	173 480 $
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	23 031 $	19 224 $
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	23 321 $	16 946 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Titres de participation			
	Produits de consommation discrétionnaire			
853 554	Restaurant Brands International Inc.	53 053 $	74 746 $	3,74 %
986 986	Uni-Sélect Inc.	12 700	42 282	2,12 %
1 525 977	AutoCanada Inc.	22 858	35 571	1,78 %
743 442	Mattel Inc.	16 362	17 958	0,90 %
272 489	Linamar Corporation	15 306	16 704	0,84 %
446 021	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	15 093	16 539	0,83 %
81 039	Dollar Tree Inc.	14 398	15 520	0,78 %
81 737	Ross Stores Inc.	8 828	12 845	0,64 %
150 000	Gentex Corporation	5 687	5 539	0,28 %
22 453	David's Bridal Inc.	1 515	46	0,00 %
		165 800	237 750	11,91 %
	Produits de consommation de base			
514 661	British American Tobacco PLC	22 940	27 645	1,38 %
		22 940	27 645	1,38 %
	Services financiers diversifiés			
3 023 599	Gestion de parc de véhicules Element	25 168	55 785	2,79 %
585 949	Onex Corporation	36 035	38 257	1,92 %
837 112	Brookfield Corporation	31 984	35 644	1,78 %
547 079	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	11 741	21 243	1,06 %
1 127 337	Fairfax India Holdings Corporation	18 325	18 714	0,94 %
394 579	Sprott Physical Uranium Trust	5 786	6 246	0,31 %
1 164 839	Urbana Corporation, catégorie A	1 191	4 520	0,23 %
1 962 435	Dundee Corporation, catégorie A	3 599	2 787	0,14 %
128 150	Crown Capital Partners Inc.	1 072	1 153	0,06 %
23 850	Guardian Capital Group Limited	597	924	0,05 %
213 160	Urbana Corporation	212	908	0,04 %
		135 710	186 181	9,32 %
	Énergie			
2 840 732	PrairieSky Royalty Limited	64 147	61 644	3,09 %
15 063 056	CES Energy Solutions Corporation	64 448	41 574	2,08 %
493 110	Tourmaline Oil Corporation	15 016	33 689	1,69 %
3 432 272	Advantage Energy Limited	12 359	32 504	1,63 %
3 347 239	Computer Modelling Group Limited	24 613	19 514	0,98 %
1 979 054	Secure Energy Services Inc.	5 572	13 913	0,70 %
1 241 210	Total Energy Services Inc.	10 856	10 687	0,53 %
4 610 840	Pulse Seismic Inc.	12 335	8 392	0,42 %
520 224	Calfrac Well Services Limited	2 381	3 173	0,16 %
135 844	PHI Group Inc.	1 504	2 759	0,14 %
118 867	Parex Resources Inc.	1 459	2 395	0,12 %
105 821	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	1 297	2 149	0,11 %
4 609 702	Essential Utilities Inc.	5 660	1 775	0,09 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 312	0,06 %
260 431	National Energy Services Reunited Corporation, bons de souscription, 6 juin 2023	193	141	0,01 %
		223 590	235 621	11,81 %
	Services financiers			
209 790	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	3 515	1 932	0,10 %
		3 515	1 932	0,10 %
	Soins de santé			
435 534	Amryt Pharma Limited	11 963	4 305	0,22 %
122 282	dentalcorp Holdings Limited	954	1 088	0,05 %
		12 917	5 393	0,27 %
	Produits industriels			
1 172 768	ATS Corporation	20 893	49 362	2,47 %
1 112 020	Badger Infrastructure Solutions Limited	35 856	29 646	1,49 %
407 922	Alfa Laval AB	14 687	15 938	0,80 %
		71 436	94 946	4,76 %

	Technologies de l'information			
22 351	Constellation Software Inc.	18 998	47 249	2,37 %
474 785	Topicus.com Inc.	35 632	33 752	1,69 %
386 896	Tucows Inc.	30 349	17 809	0,89 %
112 836	SAP SE	15 147	15 764	0,79 %
74 829	TE Connectivity Limited	11 731	11 631	0,58 %
511 283	Optiva Inc.	23 030	9 075	0,46 %
		134 887	135 280	6,78 %
	Assurances			
105 006	Fairfax Financial Holdings Limited	58 697	84 222	4,22 %
28 025	Willis Towers Watson PLC	8 102	9 281	0,46 %
280 857	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	7 962	9 098	0,46 %
272 965	Sagicor Financial Company Limited, bons de souscription, 5 décembre 2024	138	8	0,00 %
		74 899	102 609	5,14 %
	Matières			
5 188 093	Redevances aurifères Osisko Limitée	69 329	84 670	4,24 %
1 198 817	Altius Minerals Corporation	14 681	26 626	1,33 %
120 816	Franco-Nevada Corporation	18 764	22 299	1,12 %
161 509	Berry Global Group Inc.	10 500	13 215	0,66 %
1 794 736	Hudbay Minerals Inc.	10 166	12 276	0,62 %
64 448	Koninklijke DSM NV	10 436	10 677	0,53 %
1 110 129	New Gold Inc.	1 275	1 476	0,07 %
189 794	Sandstorm Gold Limited	1 371	1 351	0,07 %
		136 522	172 590	8,64 %
	Immobilier			
152 464	Mainstreet Equity Corporation	5 365	17 991	0,90 %
668 394	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	10 182	16 997	0,85 %
255 751	Boardwalk Real Estate Investment Trust	6 381	12 642	0,63 %
680 685	Artis Real Estate Investment Trust	6 975	6 133	0,31 %
		28 903	53 763	2,69 %
	Actions privilégiées			
48 350	Seritage Growth Properties, actions privilégiées à 7,000 %, série A	1 530	1 572	0,08 %
59 260	BCE Inc., actions privilégiées, série Y	912	1 073	0,06 %
59 000	BCE Inc., actions privilégiées à 2,450 %, série AJ	908	1 070	0,05 %
2 428	David's Bridal Inc., actions privilégiées, série B	330	148	0,01 %
803	David's Bridal Inc., actions privilégiées, série A	–	98	0,01 %
790	David's Bridal Inc., actions privilégiées, série A-1	–	96	0,00 %
3 300	Intact Corporation Financière, actions privilégiées à 4,700 %, série 7	63	65	0,00 %
		3 743	4 122	0,21 %
	Total des titres de participation	1 014 862	1 257 832	63,01 %

Valeur nominale (en $)	**Titres à revenu fixe**			
	Obligations de sociétés			
9 900 000	Uni Select Inc., conv., 6,000 %, 18 décembre 2026	9 750	32 926	1,65 %
22 300 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique limitée, 1,589 %, 24 novembre 2023	21 802	21 640	1,08 %
19 866 000	Dollarama Inc., remboursable, 3,550 %, 6 novembre 2023	20 171	19 594	0,98 %
12 919 300	Constellation Software Inc., variable, série 1, remboursable, 13,300 %, 31 mars 2040	14 503	17 926	0,90 %
16 478 000	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,239 %, 14 mai 2025	16 996	15 507	0,78 %
15 260 000	PepsiCo Inc., remboursable, 2,150 %, 6 mai 2024	15 566	14 760	0,74 %
11 000 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	13 763	13 326	0,67 %
11 500 000	Shawcor Limited, remboursable, 9,000 %, 10 décembre 2026	11 495	11 921	0,60 %
12 000 000	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,600 %, 29 avril 2025	12 000	11 615	0,58 %
11 800 000	Apple Inc., remboursable, 2,513 %, 19 août 2024	12 175	11 398	0,57 %
10 750 000	Bell Canada Inc., remboursable, 4,700 %, 11 septembre 2023	11 751	10 721	0,54 %
10 880 000	Banque Royale du Canada, 2,333 %, 5 décembre 2023	10 647	10 623	0,53 %
10 000 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,980 %, 17 avril 2023	9 930	9 946	0,50 %
7 110 000	Ensign Drilling Inc., remboursable, 9,250 %, 15 avril 2024	9 304	9 114	0,46 %
9 244 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	9 724	8 397	0,42 %
5 850 000	Optiva Inc., débentures garanties de type « Toggle » réglées en nature, remboursables, 9,750 %, 20 juillet 2025	7 939	8 317	0,42 %
8 800 000	Enbridge Inc., remboursable, 2,440 %, 2 juin 2025	9 088	8 289	0,41 %
8 300 000	La Banque Toronto-Dominion, 1,909 %, 18 juillet 2023	8 150	8 164	0,41 %
7 940 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, remboursable, 3,918 %, 10 juin 2024	8 649	7 818	0,39 %
6 158 000	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	7 444	7 630	0,38 %
7 500 000	Hydro One Inc., remboursable, 0,710 %, 16 janvier 2023	7 416	7 490	0,38 %
5 623 675	First Eagle Holdings Inc., prêt à terme, 2 février 2027	7 467	7 414	0,37 %

8 150 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique limitée, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	8 149	7 328	0,37 %
6 883 000	CES Energy Solutions Corporation, remboursable, 6,375 %, 21 octobre 2024	6 883	6 821	0,34 %
4 764 344	Sally Beauty, emprunt à terme B, remboursable, 5 juillet 2024	6 101	6 447	0,32 %
6 700 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,759 %, 26 mai 2025	6 782	6 312	0,32 %
6 300 000	La Banque Toronto-Dominion, 3,005 %, 30 mai 2023	6 255	6 250	0,31 %
6 439 000	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 6, remboursable, 3,800 %, 19 août 2024	6 451	6 198	0,31 %
6 395 000	The Walt Disney Corporation, 2,758 %, 7 octobre 2024	6 716	6 156	0,31 %
5 905 000	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	6 669	5 947	0,30 %
6 125 000	Bell Canada Inc., remboursable, 3,350 %, 12 mars 2025	6 522	5 918	0,30 %
4 628 300	Calfrac Holdings LP, remboursable, 10,875 %, 15 mars 2026	5 147	5 712	0,29 %
5 890 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,215 %, 22 juillet 2024	5 924	5 618	0,28 %
5 600 000	La Banque Royale du Canada, 2,949 %, 1er mai 2023	5 555	5 566	0,28 %
5 705 000	Canadian Natural Resources Limited, série 5, 1,450 %, 16 novembre 2023	5 730	5 537	0,28 %
5 578 000	McDonald's Corporation, remboursable, 3,125 %, 4 mars 2025	5 723	5 388	0,27 %
6 280 000	NFI Group Inc., conv., 5,000 %, 15 janvier 2027	6 027	5 212	0,26 %
5 200 000	Artis Real Estate Investment Trust, série D, 3,824 %, 18 septembre 2023	5 262	5 094	0,26 %
5 250 000	Vesta Energy Corporation, remboursable, 10,000 %, 15 octobre 2025	5 014	5 066	0,25 %
3 525 000	DISH 11 3/4 11/15/27, 11,750 %, 15 novembre 2027	4 649	4 922	0,25 %
4 027 000	Mullen Group Limited, conv., remboursable, 5,750 %, 30 novembre 2026	3 782	4 729	0,24 %
5 000 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	5 000	4 345	0,22 %
3 545 000	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	4 104	4 318	0,22 %
4 400 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,500 %, 30 novembre 2023	4 333	4 291	0,21 %
3 105 000	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	3 801	4 220	0,21 %
4 000 000	Dollarama Inc., remboursable, 5,084 %, 27 octobre 2025	4 012	4 008	0,20 %
3 825 000	Realogy Group LLC/Co-Issuer Corporation, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	4 157	3 924	0,20 %
4 035 000	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	4 276	3 899	0,19 %
4 425 000	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	4 248	3 885	0,19 %
4 535 000	DISH Network Corporation, conv., 3,375 %, 15 août 2026	4 405	3 862	0,19 %
3 000 000	Gestion de parc de véhicules Element, conv., remboursable, 1,600 %, 6 avril 2024	3 766	3 852	0,19 %
3 100 000	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	3 733	3 813	0,19 %
3 850 000	Cineplex Inc., remboursable, 7,500 %, 26 février 2026	3 850	3 804	0,19 %
3 913 000	Enbridge Inc., variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078	4 035	3 765	0,19 %
3 650 000	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 4, remboursable, 3,235 %, 2 mars 2023	3 633	3 636	0,18 %
3 600 000	Location de Camions Penske Canada Inc., 5,440 %, 8 décembre 2025	3 600	3 612	0,18 %
3 000 000	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,230 %, 1er octobre 2025	3 800	3 594	0,18 %
3 500 000	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	3 500	3 553	0,18 %
3 657 000	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,600 %, 2 juin 2025	3 874	3 546	0,18 %
2 800 000	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	3 608	3 474	0,17 %
3 700 000	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 février 2025	3 700	3 473	0,17 %
3 600 000	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	3 788	3 460	0,17 %
2 500 000	Diageo Capital PLC, 5,200 %, 24 octobre 2025	3 437	3 424	0,17 %
3 000 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1er octobre 2030	3 940	3 399	0,17 %
3 369 000	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 3, remboursable, 3,873 %, 30 novembre 2023	3 617	3 319	0,17 %
3 790 000	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	3 585	3 315	0,17 %
2 718 771	FARUSH TL USD 9/27, 27 septembre 2027	3 463	3 313	0,17 %
3 000 000	Depository Trust & Clearing Corporation, taux variable, série D, remboursable, perpétuel, 3,375 %	3 635	3 219	0,16 %
2 375 000	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	2 854	3 201	0,16 %
3 278 000	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,056 %, 26 juillet 2024	3 269	3 176	0,16 %
2 972 000	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	3 576	3 149	0,16 %
2 500 000	Bristow Group Inc., remboursable, 6,875 %, 1er mars 2028	3 176	3 120	0,16 %
3 450 000	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 446	3 096	0,15 %
2 300 000	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	2 999	3 017	0,15 %
3 086 000	Compagnie Crédit Ford du Canada 4,460 %, 13 novembre 2024	3 259	2 977	0,15 %
3 216 000	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	3 188	2 931	0,15 %
3 000 000	Bell Canada Inc., remboursable, 2,750 %, 29 janvier 2025	2 937	2 866	0,14 %
2 500 000	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	3 167	2 851	0,14 %
3 000 000	Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série I, remboursable, 2,168 %, 23 juin 2025	2 824	2 797	0,14 %
2 196 000	Chemtrade Logistics Income Fund, conv., remboursable, 8,500 %, 30 septembre 2025	2 404	2 778	0,14 %
1 890 000	Tervita Corporation, remboursable, 11,000 %, 1er décembre 2025	2 434	2 765	0,14 %
2 960 000	Sienna Senior Living Inc, série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	3 109	2 755	0,14 %
2 700 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,940 %, 30 juin 2023	2 690	2 681	0,13 %
2 815 000	Intact Corporation Financière, 1,207 %, 21 mai 2024	2 807	2 666	0,13 %
2 665 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série D, remboursable, 4,293 %, 8 février 2024	2 849	2 628	0,13 %

4 464 000	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 5,625 %, 15 novembre 2026	3 546	2 609	0,13 %
2 735 000	Summit Industrial Income REIT, série A, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025	2 752	2 508	0,13 %
2 540 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025	2 745	2 451	0,12 %
2 750 000	Intact Corporation Financière, variable, remboursable, 4,125 %, 31 mars 2081	2 750	2 302	0,12 %
2 500 000	Rogers Communications Inc., variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	2 500	2 259	0,11 %
1 625 000	Central Parent Inc./Merger Sub Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	2 090	2 156	0,11 %
2 160 000	Secure Energy Services Inc., remboursable, 7,250 %, 30 décembre 2026	2 163	2 125	0,11 %
2 205 000	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	2 260	2 054	0,10 %
2 195 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	2 187	1 978	0,10 %
1 387 000	Talen Energy Supply LLC, remboursable, 7,250 %, 15 mai 2027	1 585	1 952	0,10 %
2 250 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	2 153	1 932	0,10 %
1 443 613	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	1 885	1 915	0,10 %
1 439 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,900 %, 1er février 2025	1 920	1 897	0,09 %
1 500 000	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	1 923	1 890	0,09 %
1 568 000	New Gold Inc., remboursable, 7,500 %, 15 juillet 2027	1 668	1 866	0,09 %
1 500 000	McKesson Corporation, remboursable, 0,900 %, 3 décembre 2025	1 947	1 807	0,09 %
2 000 000	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série A, remboursable, 1,662 %, 22 décembre 2025	2 000	1 784	0,09 %
1 800 000	United Parcel Service Inc., remboursable, 2,125 %, 21 mai 2024	1 744	1 736	0,09 %
1 671 000	Atlantic Power Corporation, série E, conv., remboursable, 6,000 %, 31 janvier 2025	1 778	1 688	0,08 %
1 700 000	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,691 %, 24 mars 2025	1 774	1 653	0,08 %
1 740 000	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	1 765	1 614	0,08 %
1 470 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 4,461 %, 3 octobre 2023	1 574	1 462	0,07 %
1 040 000	FIS 4 1/2 07/15/25, 4,500 %, 15 juillet 2025	1 366	1 383	0,07 %
1 190 000	North American Construction Group Limited, conv., remboursable, 5,500 %, 30 juin 2028	1 190	1 244	0,06 %
1 162 000	Fairfax Financial Holdings Limited, 4,950 %, 3 mars 2025	1 274	1 148	0,06 %
1 000 000	Advance Auto Parts Inc., remboursable, 1,750 %, 1er octobre 2027	1 326	1 142	0,06 %
1 120 000	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,125 %, 1er décembre 2030	1 187	1 139	0,06 %
1 177 000	TELUS Corporation, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	1 271	1 135	0,06 %
800 557	Aegerion Pharmaceuticals Inc., conv., 5,000 %, 1er avril 2025	1 045	1 073	0,05 %
1 250 000	Pembina Pipeline Corporation, variable, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	1 250	1 025	0,05 %
1 050 000	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	1 118	1 021	0,05 %
1 035 000	Bell Canada Inc., remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	1 104	994	0,05 %
1 000 000	Brookfield Corporation, remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026	1 033	989	0,05 %
1 000 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série K, remboursable, 3,556 %, 9 septembre 2024	998	970	0,05 %
1 100 000	Reliance Limited Partnership, remboursable, 2,680 %, 1er décembre 2027	1 100	967	0,05 %
1 000 000	Groupe TMX Limitée, remboursable, 2,997 %, 11 décembre 2024	990	961	0,05 %
700 000	Colony Capital Inc., conv., 5,000 %, 15 avril 2023	839	938	0,05 %
920 000	Ventas Canada Finance Limited, série D, remboursable, 2,550 %, 15 mars 2023	932	915	0,05 %
1 000 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	934	901	0,04 %
750 000	SPB 5 1/2 07/15/30, 5,500 %, 15 juillet 2030	811	898	0,04 %
1 000 000	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	999	893	0,04 %
1 000 000	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 000	888	0,04 %
900 000	TELUS Corporation, remboursable, 3,750 %, 17 janvier 2025	945	877	0,04 %
800 000	Brookfield Corporation, remboursable, 5,040 %, 8 mars 2024	798	797	0,04 %
750 000	Bell MTS Inc., remboursable, 4,000 %, 27 mai 2024	812	738	0,04 %
730 000	Banque Manuvie du Canada, 2,844 %, 12 janvier 2023	746	730	0,04 %
697 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de choix, série B, remboursable, 4,903 %, 5 juillet 2023	758	695	0,03 %
700 000	Wells Fargo & Company, remboursable, 3,184 %, 8 février 2024	724	683	0,03 %
760 000	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	760	666	0,03 %
750 000	Gibson Energy Inc., variable, série 20-A, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	750	639	0,03 %
750 000	Granite REIT Holdings Limited Partnership, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	750	598	0,03 %
640 000	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	640	571	0,03 %
640 000	Ventas Canada Finance Limited, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	639	570	0,03 %
425 000	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	534	559	0,03 %
615 000	CI Financial Corporation, remboursable, 3,904 %, 27 septembre 2027	651	555	0,03 %
392 000	Cinemark USA Inc., remboursable, 8,750 %, 1er mai 2025	535	537	0,03 %
427 000	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	530	508	0,03 %
486 084	David's Bridal LLC, emprunt à terme, 30 juin 2023	627	494	0,02 %
500 000	DISH Network Corporation, conv., coupon zéro, 15 décembre 2025	652	435	0,02 %

400 000	Wells Fargo & Company, 3,874 %, 21 mai 2025	398	386	0,02 %
320 000	Nexstar Broadcasting Inc., remboursable, 4,750 %, 1er novembre 2028	356	375	0,02 %
400 000	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	400	362	0,02 %
234 512	David's Bridal LLC, emprunt à terme, 23 juin 2023	304	286	0,01 %
150 000	Bell Canada Inc., remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	145	140	0,01 %
79 009	David's Bridal LLC, emprunt à terme, 23 mai 2024	104	105	0,01 %
		606 993	611 102	30,61 %
	Obligations d'État			
3 650 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er août 2024	3 605	3 572	0,18 %
3 275 000	Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1er mars 2026	2 926	2 940	0,15 %
3 075 000	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1er mars 2027	2 790	2 811	0,14 %
		9 321	9 323	0,47 %
	Total des titres à revenu fixe	616 314 $	620 425 $	31,08 %
	Options (note 10)	1 669	411	0,02 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(857)		
	Total des placements	1 632 845 $	1 878 668 $	94,48 %
	Contrats de change à terme (note 9)		24	0,00 %
	Autres actifs moins les passifs		117 427	5,88 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			1 996 119 $	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1er janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT4, de série A(N)T4, de série FT4 et de série F(N)T4.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. La série I est réservée aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 17 mars 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs financiers, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les états du résultat global.

d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Impôts (suite)

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2022, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 23,7 millions de dollars (31 décembre 2021 : 22,1 millions de dollars). Aucuns frais courus n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2022 et 2021. Les frais de gestion pour les parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A et série AT4	1,70 %
Série A(N) et série A(N)T4	1,70 %
Série F et série FT4	0,70 %
Série F(N) et série F(N)T4	0,70 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les coûts répartis ont totalisé 0,3 million de dollars (31 décembre 2021 : 0,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

4. **Opérations entre parties liées (suite)**

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. **Impôts sur le résultat**

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujetti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2022, le Fonds avait des pertes suspendues de 4,0 millions de dollars (3,9 millions de dollars au 15 décembre 2021).

6. **Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés**

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 est présentée ci-après.

	2022	2021
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	6 %	6 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. **Évaluation de la juste valeur**

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient trois placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3 (31 décembre 2021 : cinq placements). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou, entre-temps, de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe qui ont été classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2021 : quatre titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'une option d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2022
(en milliers)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 251 224 $	– $	6 608 $	1 257 832 $
Titres à revenu fixe	–	611 223	9 202	620 425
Options	–	411	–	411
Contrats de change à terme	–	940	–	940
Contrats de change à terme	–	(916)	–	(916)
Total	1 251 224 $	611 658 $	15 810 $	1 878 692 $

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2021
(en milliers)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 228 269 $	2 029 $	8 822 $	1 239 120 $
Titres à revenu fixe	–	477 063	10 122	487 185
Contrats de change à terme	–	835	–	835
Contrats de change à terme	–	(1 500)	–	(1 500)
Total	1 228 269 $	478 114 $	19 257 $	1 725 640 $

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

c) Actifs et passifs dérivés (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 20,5 millions de dollars (31 décembre 2021 : profit de 385,4 millions de dollars).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun placement n'a été transféré entre des niveaux (31 décembre 2021 : deux placements).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021.

31 décembre 2022 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 822 $	10 122 $
Placements cédés au cours de l'exercice	(4 196)	(364)
Profit réalisé (perte réalisée)	2 124	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(142)	(556)
Solde à la clôture de l'exercice	6 608 $	9 202 $

31 décembre 2021 (en milliers)	Actions	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 084 $	8 531 $
Placements acquis au cours de l'exercice	–	364
Placements cédés au cours de l'exercice	(7 223)	–
Transferts entrants (sortants)	(8 484)	–
Profit réalisé (perte réalisée)	11 069	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(3 624)	1 227
Solde à la clôture de l'exercice	8 822 $	10 122 $

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2022 correspondait à un profit de 0,7 million de dollars (31 décembre 2021 : perte de 2,4 millions de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 62,9 millions de dollars, soit 3,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2021 : 60,6 millions de dollars, soit 3,2 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujetti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2022

Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	275 491	12 944	(238 657)	49 778	2,49 %
Livre sterling	27 645	–	–	27 645	1,38 %
Euro	35 717	–	(17 034)	18 683	0,94 %
Yen japonais	15 938	–	–	15 938	0,80 %
	354 791	12 944	(255 691)	112 044	5,61 %

31 décembre 2021

Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	183 005	89 133	(170 803)	101 335	5,32 %
Livre sterling	29 304	–	–	29 304	1,54 %
Euro	20 826	–	–	20 826	1,09 %
Yen japonais	3 997	–	–	3 997	0,21 %
	237 132	89 133	(170 803)	155 462	8,16 %

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 5,6 millions de dollars ou 0,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2021 : 7,8 millions de dollars ou 0,4 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Facteurs de risque (suite)

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2022	Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an	119 450 $
De 1 à 3 ans	223 825
De 3 à 5 ans	173 145
Plus de 5 ans	104 005
	620 425 $

31 décembre 2021	Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an	31 933 $
De 1 à 3 ans	165 719
De 3 à 5 ans	170 453
Plus de 5 ans	119 080
	487 185 $

Au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 0,6 million de dollars, soit 0,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2021 : 6,7 millions de dollars, soit 0,4 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la duration moyenne pondérée modifiée de 2,11 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2021 : 2,74 ans). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2022.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

31 décembre 2022	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,52	1,66
AA	1,98	6,30
A	2,10	6,66
BBB	13,25	42,14
BB	1,95	6,19
B	2,41	7,67
CCC	0,80	2,55
Non évalués	8,44	26,83
	31,45	100,00

31 décembre 2021	% de l'actif net	% des titres de créance
AA	0,57	2,23
A	1,62	6,29
BBB	13,72	53,58
BB	1,87	7,39
B	2,73	10,66
CCC	0,58	2,27
Non évalués	4,49	17,58
	25,58	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Facteurs de risque (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2022	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	1 302	–	1 302
Charges à payer et autres créditeurs	75	–	75
Contrats de change à terme	–	916	916

31 décembre 2021	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
À payer pour les parts rachetées	1 905	–	1 905
Charges à payer et autres créditeurs	1 862	–	1 862
Contrats de change à terme	–	1 500	1 500

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2022							
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)		Monnaie à recevoir (en milliers)		Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
10 janvier 2023	23 000	$ US	31 710	$ CA	1,3787	571	$
17 janvier 2023	8 000	$ US	11 006	$ CA	1,3757	175	
24 janvier 2023	40 000	$ US	54 199	$ CA	1,3550	46	
28 février 2023	4 800	$ US	6 501	$ CA	1,3544	4	
7 mars 2023	6 750	$ US	9 185	$ CA	1,3608	51	
16 mars 2023	6 500	$ US	8 889	$ CA	1,3676	93	
						940	
2 février 2023	15 000	$ US	20 248	$ CA	1,3499	(58)	$
6 février 2023	47 000	$ US	63 344	$ CA	1,3477	(281)	
23 février 2023	28 500	$ US	38 093	$ CA	1,3366	(481)	
23 février 2023	4 430	$ CA	3 250	$ US	0,7337	(30)	
13 mars 2023	11 700	EUR	16 968	$ CA	1,4503	(66)	
						(916)	
Nombre total de contrats	11				Juste valeur nette	24	$

10. Tableau des options

31 décembre 2022

	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
Vente EUR/ achat USD	4 avril 2023	0,98	13 680 000	78 $	24 $
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	18 069 000	72	25
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,90	19 665 000	72	16
Vente EUR/ achat USD	18 avril 2023	1,02	6 270 000	78	40
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,81	5 529 000	37	17
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,85	7 780 500	37	15
Achat USD/ vente HKD	17 mai 2023	7,85	7 780 500	37	15
Vente EUR/ achat USD	18 mai 2023	0,95	222 303	43	7
Vente EUR/ achat USD	20 févr.2023	0,99	393 302	125	10
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	0,96	6 270 000	77	3
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	0,98	4 275 000	75	4
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	11 400 000	79	16
Achat USD/ vente HKD	11 avril 2023	7,85	10 545 000	79	15
Achat EUR/ vente USD	11 janv. 2023	1,08	5 911 111	71	30
Achat USD/ vente CNH	16 mai 2023	7,30	4 959 000	76	23
Achat USD/ vente HKD	28 nov. 2023	7,85	6 868 500	77	32
Achat USD/ vente HKD	28 nov. 2023	7,85	6 868 500	77	32
Achat USD/ vente EUR	30 mai 2023	1,02	6 612 000	147	28
Vente EUR/ achat USD	28 févr. 2023	1,02	3 876 000	82	2
Vente EUR/ achat USD	31 mai 2023	1,00	4 018 500	82	23
Vente EUR/ achat USD	10 mars 2023	1,03	6 697 500	86	5
Vente EUR/ achat USD	12 juin 2023	1,01	6 099 000	86	30
				1 669 $	411 $

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	940	940	(96)	–	844
Contrats de change à terme – passifs	(916)	(916)	96	820	–

31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	835	835	(85)	–	750
Contrats de change à terme – passifs	(1 500)	(1 500)	85	1 415	–

12. Participations dans des filiales, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2022 et 2021	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	8,6 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	8,3 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	4,2 %

13. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2022 et 2021.

	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	–	8
Commissions des agents – CIBC Mellon	–	(2)
Produits tirés du prêt de titres	–	6

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500
Toronto (Ontario) M5S 2X9
Site Web : www.edgepointwealth.com
Courriel : info@edgepointwealth.com
Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207